

SECTEUR 1. STRAED AR 19 A VIZ EBREL 1869



En plein cœur du bourg, le site est destiné à accueillir de nouvelles habitations.

L'aménagement du site doit tenir compte des talus existants, que ce soit au sein de l'opération ou au niveau de l'accès plus au nord.

Un seul accès, pour véhicule, peut être réalisé afin de déboucher sur la départementale. Cet accès peut être doublé par l'aménagement d'une liaison douce pour faciliter l'accès au site depuis le centre-bourg.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :		0,24 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		8 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		2	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Individuel	
Programmation estimée :		2023-2027	